

Bulletin d'Informations Générales

Bulletin d'Informations Générales Déraillement suivi par une prise en écharpe

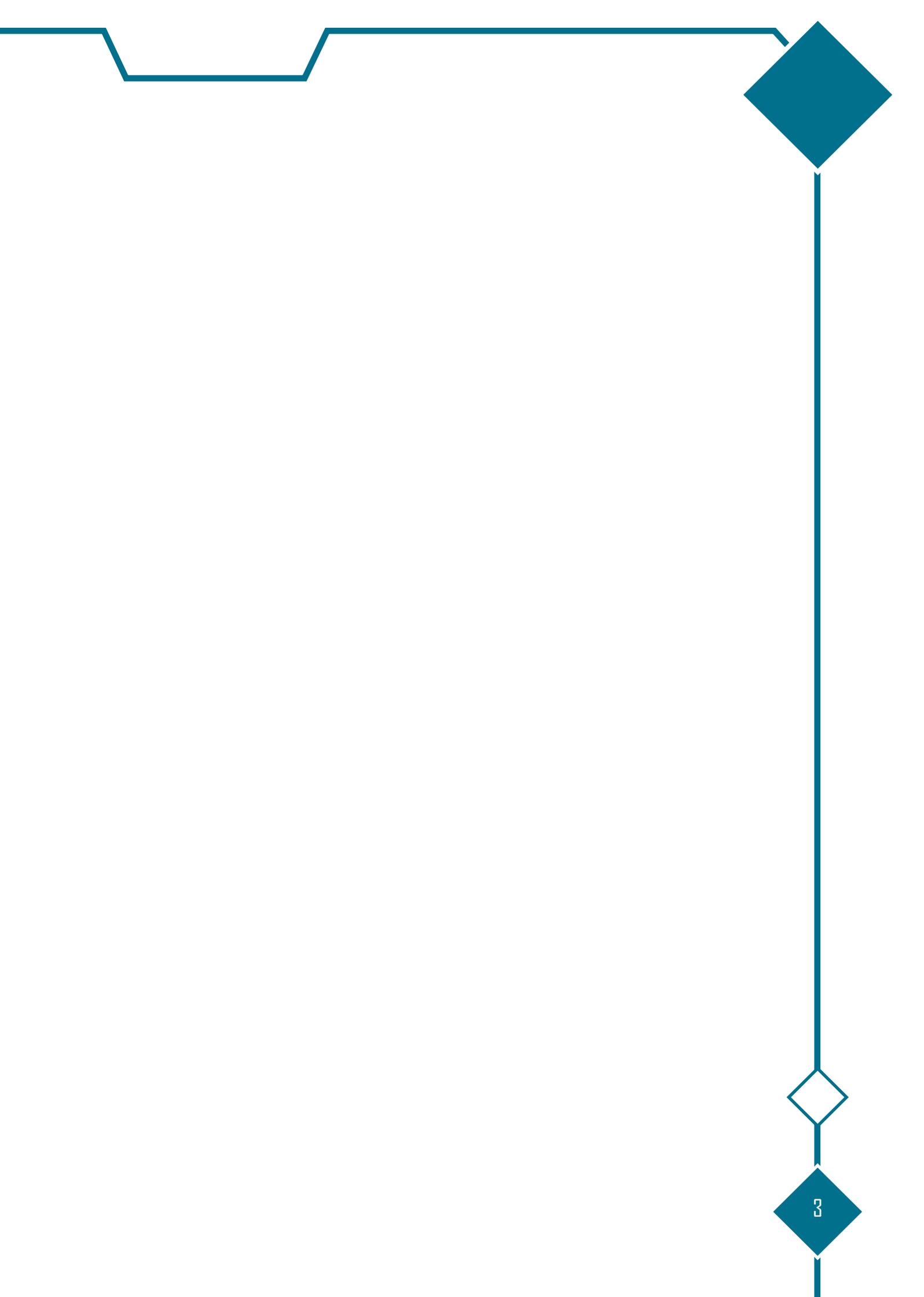
Walenhoek
6 février 2020

TABLE DES VERSIONS DU RAPPORT

<u>Numéro de la version</u>	<u>Sujet de révision</u>	<u>Date</u>
1.0	Première version	14/02/2020

Toute utilisation de ce rapport dans une perspective différente de celle de la prévention des accidents - par exemple celle de définir des responsabilités, et a fortiori des culpabilités individuelles ou collectives - serait effectuée en distorsion totale avec les objectifs de ce rapport, les méthodes utilisées pour le bâtir, la sélection des faits recueillis, la nature des questions posées, et les concepts qu'il mobilise, auxquels la notion de responsabilité est étrangère. Les conclusions qui pourraient alors en être déduites seraient donc abusives au sens littéral du terme.

En cas d'incohérence entre certains mots et termes, la version en néerlandais fait foi.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nature de l'événement :

Déraillement de 2 locomotives « haut le pied » de l'entreprise ferroviaire LINEAS, suivi d'une prise en écharpe avec un train de marchandises appartenant également de l'entreprise ferroviaire LINEAS.

Type d'enquête de sécurité :

Accident grave avec enquête de sécurité.

L'enquête est en cours.

Date et heure de l'événement :

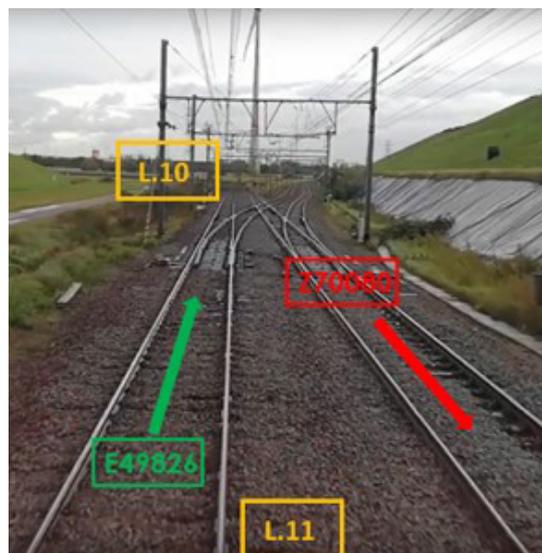
6 février 2020 vers 12h24.

Lieu de l'événement :

Intersection L.10 et L.11, à la hauteur de Walenhoek.

Trains LINEAS :

- Train LZ70080 avec 2 locomotives ;
- Train de marchandises E49826 transportant des marchandises dangereuses, composé d'une locomotive et de 19 wagons vides et non nettoyés.



Victimes :

Un conducteur légèrement blessé.

Dégâts matériels :

- 2 locomotives ayant déraillé, avec des dommages importants au poste de conduite et une fuite du réservoir diesel.
- 6 wagons ayant déraillé, dont 1 wagon ayant basculé et présentant des fuites, et 2 wagons sur le talus.
- Dommages à l'infrastructure ferroviaire :
 - Dommages à la caténaire ;
 - Dommages aux rails ;
 - Dommages aux aiguillages.
- Trafic de marchandises rendu impossible pendant plusieurs jours sur les lignes L.10 et L.11.



FAITS ACTUELLEMENT DISPONIBLES

Le 6 février 2020 vers 11h36, le train LZ70080 (composé de 2 locomotives) part du « Deurganckdok » et emprunte la ligne 10, direction rive droite. Vers 12h24, peu après avoir quitté le tunnel Antigone, le train LZ70080 passe le signal S-W.9 et poursuit sa route en direction de l'intersection des lignes 10 et 11. À cette intersection, le train LZ70080 déraile et se déporte vers la voie adjacente.

Dans le même temps, le train de marchandises E49826 circule sur la ligne 11 à la hauteur de l'intersection avant de poursuivre son trajet sur la ligne 10 en direction de la rive gauche. Il est pris en écharpe par le train LZ70080. Le train de marchandises se compose de 19 wagons chargés de marchandises dangereuses. Il est donc soumis à la réglementation RID. Les wagons sont vides mais pas nettoyés.

À la suite de l'impact, six wagons du train E49826 dérailent. Le wagon n°4 se détache et se renverse complètement. Ce qui reste dans le wagon fuit. Il n'y a cependant pas de risque immédiat d'incendie. Les wagons n°5 et n°6 se renversent partiellement, dérailent en direction de l'accotement et commencent à se mettre en ciseaux. Le réservoir de diesel du train LZ70080 fuit également en raison de l'impact. Le poste de conduite de la première locomotive est très endommagé.

Le conducteur du train LZ70080 est légèrement blessé à la main. Le conducteur du train E49826 reste indemne.



ENQUÊTE

L'enquête de sécurité doit confirmer si la cause immédiate est le non-respect d'un signal fermé, et doit déterminer les circonstances qui auraient pu mener à l'accident.

L'enquête de sécurité devra aussi permettre de déterminer les facteurs indirects et sous-jacents.

Organisme d'Enquête sur les Accidents et Incidents Ferroviaires
<http://www.oeaif.be>

